

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19124 - 74ÈME ANNÉE

## «Nout tout ansanm kont la kas sosial» : manifestations à Saint-Denis et Saint-Pierre le 9 octobre

### Large intersyndicale contre la casse sociale à La Réunion

Une large intersyndicale CGTR-CFDT-FO-FSU-Solidaires-UNSA-UNEF s'est entendue sur une plate-forme revendicative opposée aux attaques portée par le gouvernement et comportant des points spécifiques à La Réunion, comme une hausse générale des salaires, la revalorisation des minima sociaux et la transparence sur le mécanisme de formation des prix. Sous le mot d'ordre «Nout tout ansanm kont la kas sosial», l'intersyndicale annonce l'organisation de deux manifestations le 9 octobre à Saint-Denis et à Saint-Pierre, afin de donner la possibilité à un maximum de personnes de pouvoir participer à la mobilisation.

Jacques Bhugon (CGTR), précise le cadre de l'action décidée par une large intersyndicale, qui se traduira par deux manifestations mardi 9 octobre à Saint-Denis et à Saint-Pierre. « Le gouvernement est engagé dans la destruction de notre modèle social et c'est toute La Réunion qui est frappée par des décisions déjà prises et celles annoncées par le gouvernement dans le cadre de son budget 2019 ».

« Or, ces décisions ne tiennent pas compte de la situation hors-norme de La Réunion », poursuit-il. « La suppression des emplois aidés concerne des milliers de travailleurs qui vont rester au chômage, les collectivités et les associations subissent des restrictions budgétaires. La suppression de l'APL accession menace de nombreuses PME réunionnaises. A cela s'ajoute la situation des retraités avec des revenus très faibles à La Réunion. Le gouvernement veut faire des économies sur ceux qui n'ont presque rien pour vivre ».

L'offensive est également menée

contre les services publics, cibles de coupes budgétaires et d'un plan de 120.000 suppressions de poste. Le patronat organise « l'union sacrée » pour défendre les intérêts de leurs entreprises, les représentants des travailleurs constituent pour leur part une large intersyndicale, conclut-il en substance.

#### Étudiants solidaires

Rudrigue Sautron, secrétaire général de l'UNEF, souligne que les étudiants sont aussi la cible de mesures du gouvernement. C'est tout d'abord la fin de la sécurité sociale étudiante. C'est ensuite la mise en place de Parcoursup pour l'orientation dans l'enseignement supérieur. A ce jour, le Rectorat ne donne toujours pas le nombre des étudiants sans solution pour la rentrée universitaire. L'application de l'arrêté licence lors de la prochaine année universitaire supprime le droit au rattrapage lors des examens, et le système de la capitalisation. Il se-

ra donc plus difficile de décrocher un diplôme. La baisse de l'APL est toute aussi dramatique, alors que le logement est la première charge d'un étudiant. « Nous sommes solidaires et concernés à plus long terme », précise Rudrigue Sautron.

#### Casse des services publics et des retraites

Marie-Hélène Dor (FSU) détaille des attaques n'ont pas cessé dans la fonction publique : gel des salaires, rétablissement de la journée de carence, suppression de postes. « Ce sera donc difficile d'assurer un service public convenable. Les orientations de CAP2022 sont un plan de privatisation des services publics », souligne-t-elle. Elle dénonce également « la réforme de l'enseignement professionnel qui voit la suppression, pour la plupart des diplômes des enseignements généraux : les métiers et donc les emplois seront très déqualifiés

pour les classes populaires. Ceux qui auront les moyens d'envoyer leurs enfants dans d'autres filières auront la possibilité d'avoir des carrières et des rémunérations plus valorisantes ».

Les fonctionnaires seront les plus touchés pour les retraites à cause du nivellement vers le bas. Le mode de calcul qui prend aujourd'hui en compte les 6 derniers mois, alors que celui qui sera appliqué calqué sur le privé fait la moyenne des 25 meilleures années. Autrement dit, l'harmonisation consistera à baisser les pensions des futurs retraités de la fonction publique.

### Santé menacée

Karl Maillot (CFDT) rappelle que les attaques dans la fonction publique sont une constante depuis 2007. Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, la règle d'un recrutement pour deux départs à la retraite a supprimé 150.000 postes. Le gouvernement suivant ne les a pas recréés pas les postes et arrive CAP2022. Il s'agit de toucher les plus vulnérables, comme les retraités. Pourtant à La Réunion, les indicateurs sociaux sont un fort taux d'illettrisme, de chômage... Karl Maillot note une difficulté de faire appliquer les conventions collectives.

Jean-Marc Belda (CFDT) rappelle que les 5 sites du CHU sont touchés par les effets du « plan de retour à l'équilibre ». Le CHU compte déjà 2000 contractuels, et nous allons vers deux catégories de salariés. « Nos familles, la qualité de nos soins sont menacés. Le plan de retour à l'équilibre a de graves répercussions pour la santé à La Réunion ».

La CFDT souligne aussi les 97 postes perdus à la CGSS, alors que les missions sont de plus en plus importantes : tout d'abord assurer le recouvrement du RSI, et ensuite l'intégration des mutuelles dont la SLI, décision faite sur une base d'économie finan-

cière

### Les pauvres paient à la place des entreprises

Moise Mazeau (Solidaires) note que « le gouvernement supprime des postes dans la fonction publique, les salariés sont touchés par les politiques du gouvernement. En échange le gouvernement laissait entendre que les travailleurs allaient toucher les fruits de ces mesures. C'est faux, car il n'y a pas de contrepartie ». Pour le représentant de Solidaires, la pauvreté est devenue le gros dossier, mais elle risque de s'aggraver car si on touche au pouvoir d'achat des travailleurs, pas de création d'emploi.

Force Ouvrière insiste sur la politique du gouvernement qui offre des milliards aux entreprises sans contrepartie par des crédits d'impôt. Le syndicat constate que plutôt que de mobiliser les services des finances contre l'évasion fiscale qui fait perdre des milliards de recettes à l'État, des emplois sont supprimés ce qui diminue les moyens de luttés contre la fraude fiscale. Ce sont les plus pauvres qui financent le redressement des comptes de la Sécurité sociale, car les exonérations de cotisations payées par les entreprises n'ont pas été compensées par l'État. Ce financement par les pauvres se fait notamment par le biais de la diminution des remboursements sur les médicaments obtenus à la suite d'une prescription médicale.

### Menace sur le statut de fonctionnaire

Eric Dijoux (UNSA) s'élève contre la volonté politique d'enrichir les plus riches et de précariser les autres. « Tout ce qui sort n'est jamais favorable à la population.

L'éducation nationale, présentée comme priorité, est marquée par des suppressions de poste ».

Pierrick Olivier (CGTR-Finances) rappelle que CAP 2022, ce sont 120.000 suppressions d'emploi et 30 milliards d'économies. Cela se fait au prix d'abandon de missions de service public et de l'externalisation. CAP 2022 c'est aussi une attaque frontale contre les statuts de la fonction publique avec la généralisation du recrutement par contrat. C'est la fin du concours, et de la garantie d'un statut. En conséquence, de moins en moins de personnels avec un statut, comme le montrent les précédents de la Poste.

D'où une inquiétude pour les jeunes qui ont comme perspective la précarité généralisée.

### Construire un rapport de forces

Max Banon (CGTR-Sud) salue l'intersyndicale mise en place à La Réunion, qui n'est pas la même qu'en France. Cela souligne une mobilisation face à une situation catastrophique spécifique. La plate-forme intègre des revendications propres à notre île, souligne-t-il.

« Chaque Réunionnais est devant ses responsabilités » : Max Banon appelle la population à entrer dans la danse. L'organisation de deux manifestations vise à favoriser la participation du plus grand nombre. En effet, les parlementaires de La Réunion montrent leurs limites, ce qui amène naturellement à mener des actions. Et Max Banon d'interroger sur les perspectives de l'après 9 octobre, avec l'objectif de « construire un rapport de forces ».

Il insiste également sur l'importance pour les associations s'occupant des retraités de s'impliquer dans le mouvement.

## Edito

# Une politique pour figer les inégalités dès l'école

**D**ans une interview publiée dans la revue du CNRS, Agnès Van Zanten revenait sur ses travaux sur l'orientation scolaire dans le système éducatif. Elle rappelait notamment ceci :

«Depuis les travaux du sociologue Pierre Bourdieu dans les années 1970, on sait en effet que la réussite scolaire est étroitement corrélée au capital économique et culturel familial. Les chiffres sont implacables : les enfants de cadres sont deux fois plus souvent diplômés du supérieur que les enfants d'ouvriers, même si le système a tendance à nier l'impact du milieu socio-économique sur les performances. Selon les enquêtes Pisa (Programme international pour le suivi des acquis), la France est un des pays les plus inégalitaires de l'OCDE, un de ceux où le déterminisme social est le plus fort, où l'école, malgré des alternances politiques et des réformes successives, demeure « indifférente aux différences », comme le disait Pierre Bourdieu.»

La mise en place d'algorithmes pour déterminer l'orientation après le bac procède de la même logique inégalitaire, car les lycéens issus d'un établissement accueillant une majorité d'élèves venant des classes sociales favorisées sont bien mieux informés sur les méthodes à suivre. En effet, dans les autres établissements, le temps passé à lutter contre le décrochage scolaire se fait au détriment de celui consacré à l'orientation, faute de temps et surtout de moyens humains.

Lors de la conférence de presse de l'intersyndicale d'hier, Marie-Hélène Dor de la FSU a donné une autre illustration de cette politique visant à figer la société dans ses inégalités. Il s'agit de la suppression des enseignements généraux dans plusieurs formations de l'enseignement professionnel. Ceci vise clairement à cantonner les élèves suivant ces formations dans un rôle d'exécutant sans autre perspective. Or, c'est précisément dans les lycées professionnels que le taux d'échec aux diplômes est le plus élevé. Cette politique s'appuie sur la décision de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires. L'Éducation nationale ne sera pas épargnée, ce qui diminuera d'autant les postes de professeurs dans les matières qui disparaîtront des enseignements.

Le système éducatif à La Réunion est celui de la France, et il n'échappe pas non plus au déterminisme social. Cela implique que les enfants des classes populaires soient largement majoritaires dans les lycées professionnels. Manifestement, l'école sera de moins en moins un moyen utilisable pour changer de classe sociale.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Je vous laisse apprécier...



**J**e ne connais pas personnellement Monsieur Pierrick Robert. Mais son grand-frère – celui qui n'est pas gêné de claironner aux oreilles des Réunionnais qu'il perçoit quelques 90.000 euros de revenus chaque mois – ayant annoncé avant l'élection législative partielle de ce mois de septembre que la défaite ou la victoire de son cadet seraient les siennes, je ne vous cache pas que le score de Jean-Luc Poudroux m'a réjoui et surtout rassuré. A Jean-Luc, que j'ai connu il y a un peu plus de 50 ans au Lycée, sur les terrains de foot, et plus tard sur la place politique, de montrer aux Réunionnais qu'il a envie de nous aider.

Et le travail ne va pas manquer.

Ces jours derniers, la presse locale et nationale a relevé que Messieurs les sénateurs et députés avaient choisi d'améliorer les salaires de leurs collaborateurs et autres dépenses auxquelles ils ont à

« faire face ». Cela se compte au final à coup de millions.

Seul petit exemple : le salaire des collaborateurs des sénateurs va augmenter de 10 % à compter du 1er novembre prochain. Il sera alors de 8.402,85 euros par mois (1). Il s'agissait pour les 348 élus du Sénat de refaire une partie de leur retard sur leurs 577 homologues de l'Assemblée Nationale, laquelle Assemblée Nationale, depuis janvier dernier, avait procédé à une augmentation de 10 % du salaire des collaborateurs de ses Députés, pour le porter à 10.600,00 euros par mois (2)... Et l'Elysée n'a pas pipé mot.

C'est honteux par les temps qui courent... Ça l'est d'autant plus que Monsieur Macron, le Président de notre pauvre République, a choisi de prendre dans les mois qui viennent des mesures qui réduiront le pouvoir d'achat des petits.

Comme chacun d'entre nous, j'entendais notre Président, sur une chaîne de télé, expliquer ces jours-ci à un groupe de (modestes) retraités qu'il ne leur faut pas s'attendre à une amélioration de leurs situations.

Une plume anonyme a écrit récemment ces lignes :

« Force est de voir que Macron nous prend de bien haut,

Avec de bien grands mots, et rien que ses mots.

Il nous toise et nous prend pour les cons que nous sommes

Et s'amuse à nous dire combien ça nous assomme ...».

Je vous laisse apprécier. J'ai dû, moi aussi, voter Macron en 2017...

**Raymond Lauret**

(1) NDLR : il s'agit de l'enveloppe mensuelle allouée à un sénateur pour rémunérer ses collaborateurs.

(2) NDLR : il s'agit de l'enveloppe mensuelle allouée à un député pour rémunérer ses collaborateurs.

### In kozman pou la rout

#### « Zansiv té la avan lo dan »

Sa in provèrb kréol mé ozis kèl péi kréol sa mi koné pa. Pé sfèr La Rényon osi i di sa, mé mi koné pa. L'èr-la mi pans sa i doizète in provèrb bannzil karaïb-tout fason sé in kozman kréol é ni partaz san kass tête. San konplèks ! Fitintan, moin l'avé in zanfàn. Onz moi li la pankor gingn lo dan. Moin l'amenn ali oir doktèr. Doktèr sé d'pète a rir épi la di amoin épi son momon : « zot la déza vi d'moun na poin lo dan zot ? Zot na ka aspéré ». Aspéré épi in gran matin tout bann lo dan la sort près an mèm tan. La pa tousala mé kosa nout kozman i vé dir ? Sinploman k'i fo respèk sak lé d'pi avan nou dsi la tèr. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Journée internationale des personnes âgées, rapport de l'OIT

### La couverture mondiale des retraites a progressé mais les prestations restent modestes

Si 68 pour cent des personnes âgées dans le monde touchent une pension de vieillesse, le niveau des prestations demeure insuffisant, indique un rapport de l'OIT.

**L**a protection sociale pour les personnes âgées: principales tendances politiques et statistiques 2017-2019 (Social Protection for older persons: Key policy trends and statistics 2017-19) montre que des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'extension de la couverture des régimes de retraite dans les pays en développement. La plupart de ces pays parviennent à une couverture universelle grâce à une combinaison d'assurance sociale (offrant des prestations plus élevées) et d'aide sociale de base.

Voici les pays en développement qui sont parvenus à une couverture universelle: Afrique du Sud, Argentine, Bélarus, Bolivie, Botswana, Cap Vert, Chine, Géorgie, Kirghizistan, Lesotho, Maldives, Maurice, Moldovie, Namibie, Seychelles, South Africa, Swaziland, Timor Leste, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Ouzbékistan et Zanzibar (Tanzanie). D'autres pays en développement, dont l'Azerbaïdjan, l'Arménie, Brésil, le Chili, le Kazakhstan, la Thaïlande et l'Uruguay sont proches d'atteindre l'objectif de la couverture universelle.

Cependant, le droit à la protection sociale des personnes âgées n'est pas encore une réalité pour la plupart des habitants des pays à bas revenu. Dans beaucoup d'entre eux, moins de 20 pour cent des personnes âgées qui ont atteint l'âge légal de départ à la retraite touchent une pension. Dans ces pays, une proportion importante des personnes âgées dépend en grande partie de l'entraide familiale.

Les normes de l'OIT et le Pro-

gramme des Nations Unies pour 2030, en particulier l'Objectif de développement durable 1.3, plaident pour la mise en œuvre de systèmes nationaux de protection sociale pour toutes les personnes âgées, hommes et femmes.

«Notre rapport est un appel à l'action pour atteindre cet important objectif», déclare Isabel Ortiz, Directrice du Département de la protection sociale de l'OIT.

### Réformes des retraites inadaptées

«Les récentes politiques d'austérité ou d'assainissement budgétaire ont également affecté l'adéquation des pensions de retraite. Dans plusieurs pays, ces réformes ont été engagées dans une optique budgétaire, sans prêter suffisamment attention à leur impact social négatif, mettant en péril le respect des normes minimales de sécurité sociale et érodant le contrat social. Par conséquent, la pauvreté des personnes âgées augmente dans plusieurs pays de l'OCDE», ajoute Mme Ortiz.

Le rapport exhorte les pays à concevoir des réformes équilibrées de la sécurité sociale.

«Les pays qui introduisent des réformes de leur système de retraite doivent trouver un équilibre optimal entre les objectifs de durabilité et les prestations de retraite afin d'accomplir la mission des systèmes de retraite», ajoute Fabio Duran-Valverde, Responsable de l'unité de finance publique, actuariat et statistiques de l'OIT.

### Revenir sur la privatisation

L'observation des systèmes de retraite à travers le monde montre que les dispositifs publics, basés sur la solidarité et le financement collectif, sont de loin la forme la plus courante de protection des personnes âgées à l'échelle mondiale.

Selon le rapport, les politiques de privatisation des retraites qui ont été entreprises dans une trentaine de pays par le passé n'ont pas obtenu les résultats escomptés, puisque la couverture et les prestations n'ont pas augmenté, les inégalités entre hommes et femmes se sont aggravées, tandis que les risques systémiques étaient transférés aux individus et que les situations budgétaires se détérioraient.

De ce fait, la majorité des pays reviennent sur les mesures de privatisation et retournent vers des systèmes publics basés sur la solidarité.

«La privatisation des retraites était porteuse de nombreuses promesses, y compris des niveaux plus élevés de prestation, l'extension de la couverture et des coûts budgétaires inférieurs. Pourtant les dispositifs privés ont largement déçu, raison pour laquelle les pays reviennent à des systèmes publics», conclut Mme Ortiz.

# Otè

## 28 oktob : zourné internasyonal kréol ?

### Zourné internasyonal bannzil kréyol ?

(in tèks trapé dsi l'internet épi moin la mète dann kréol rényoné)

L'ané 1979 la fé laba dann bannzil Sésèl ak i apèl in kolok internasyonal bann zétid kréol avèk in bann espésyalis la lang té i sort in pé tout péi. Kan l'ariv l'ané 1981 bann zom la syans l'avé in kréol konm lang matèrnèl la komans kalkil lo méyèr manyèr épi in bon métod pou mète anlèr lo lang kréol-moin mi diré plito bann lang kréol pars néna in bon pé é konm ni koné tout la pa parèye. I fo dir kolok banna la réini téi apèl : « in kréol, plizyèr kréol, lo kontinyasyon épi léspri pou majiné dann lo mond kréol » - dann la lang bann fransé : « un créole, des créoles, continuité et créativité dans le monde créole ».

28 oktob, kan la fé troizyèm sobatkoz laba Sint-Lusi dann lo vyé por, tout bann demoun i koz krèol la désid groupé, épi la fé in mouvman téi apèl « Bannzil Kréyol » é la désid tienbo lo 28 oktob konm date pou fété pars avan sa bann mon La Dominik l'avé shoizi zour-la pou fète in « Créole day ». L'ané 1982 bann Sésèl la roganiz in somenn kréol é mèm l'ané mèm zour lo mouvman Bannzil kréyol la pibliy in rovi. Bann tèks de fon é la fé parète sa dann in rovi déstiné pou parète shak troi moi.

28 oktob 1983 la fé promyé zourné bannzil kréyol. Promyé zourné internasyonal lo kréol la spass lo 28 oktob 1983.

Bann zané la pasé é firamézir sa lété lokazyon pou roganiz bann fète plizanpli valab, plizanpli intéresan késtyonn manifèstasyon épi késtyon sans. Dopli tan-la lo 28 oktob i fète sa in pé dann tout bann zil kréokoz défoi inn somenn de ran, défoi plizyèr somenn do ran, avèk konm poin for la date 28oktob.

In sinp késtyon mi poz.

Akoz mi parl sa ? Nou la pa lo 28, na poin lo fé dann loséan d'aprè sak mi romark par moin mèm. Akoz moin la trap tèks-la dsi internet é moin l'aranj ali mon fason ? Afin ké nul ignor, konm i di. Arzou èk sa, moin la vi par la, i sava fé la fète lo pèp rényoné dann la komine La Possession.

In fète lo pèp rényoné ? Sa sé in n'afèr k'I bote amoin mé in fète internasyonal bann lang kréol ala k'I bote amoin galman. Moin lé a d'mandé pou kosa dann komine-la la désid fé in fète konmsa épi la nonm ali konmsa épi la pran lo 28 oktob konm daté pou fété. Moin lé pa kont sa ! An kontrèr. Mé mi domann amoin pou kosa la pa fé in gran kolok pou désid sa pétète, pétète pa. Moin lé a d'mandé si bann moun la désid fé sa, la komans par ékri z'ot tèks fondamantal é ousa i lé sa ?

Dann mon pansé, mi di in bon sobatkoz sré pa an tro dann in késtyon lé si inportan ksa... Konm mi di an-o la : na poinn fé dann loséan indien é lo tan pou diskité i mank pa.

NB Pou sak i pans la lang la pa in késtyon asé inportan pou zot mi di azot sinplomman : « Obli pa sak in bonpé ran pèsonaz la di : In lang sé lo promyé manifèstasyon lo zéni in pèp. Son lakt dé nésans par l'fète ».

*Justin*